

OTUS
622057594
26 avenue des Champs Pierreux
92022 Nanterre cedex

Contact : Esther Groussain
Fonction : Directrice QHSE adjointe
Adresse : 26 avenue des Champs Pierreux – 92022 Nanterre cedex
Tel : 01 55 69 69 00
Mail : esther.groussain@veolia-proprete.fr

Date : 31/12/2012

OTUS

-

ACTIONS DE REDUCTION D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

-

PERIODE : 2012 - 2014

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement demande aux personnes morales de plus de 500 personnes de joindre à leur bilan des émissions de gaz à effet de serre une synthèse des actions envisagées pour réduire ces émissions.

Plus exactement : « La synthèse des actions, jointe au bilan en application de l'article L. 229-25, présente, pour chaque catégorie d'émissions mentionnée [...], les actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan. Elle indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu. »

Dans ce cadre, OTUS a fait un travail d'étude et d'identification des actions de réduction adaptées, envisagées sur la période en question : 2012-2014. Le résultat de ce travail est synthétisé ci-dessous, a été envoyé au préfet de la région, et a été publié avec le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la personne morale.

Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre : une priorité

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le point de départ est de les mesurer. En 1999, un reporting environnemental a été mis en place, ce qui a permis à OTUS de suivre année par année ses émissions de GES, et d'incorporer leur réduction comme une composante de la gestion et de la stratégie, comme c'est le cas dans l'ensemble du groupe Veolia Propreté.

Secteur des services à l'environnement

OTUS exerce, au sein de l'entreprise Veolia Propreté, des activités de services à l'environnement. Dans ce secteur, mesurer les impacts des services fournis sur l'environnement est une priorité, et ceci s'applique en particulier aux émissions de GES, dont il faut connaître les quantités émises.

L'ambition d'excellence environnementale est une stratégie compétitive et de différenciation de Veolia Propreté, leader mondial dans le domaine de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets.

En matière de mesure et de réduction d'émission de GES, nos exigences propres, celles du client et celles de la réglementation sont constamment à la hausse. Ainsi, les émissions de GES des services fournis sont gérées et minimisées, et les actions de réduction sont planifiées dans la continuité, au fil de l'innovation technologique et de process, et du contexte.

Présentation de l'activité d'OTUS

La société OTUS, filiale francilienne de VEOLIA Propreté emploie 1 491 personnes dans le domaine de la collecte des déchets ménagers et des activités de nettoyage urbain, pour un chiffre d'affaires 2011 de 107,8 millions d'euros.

1- Collecte des déchets ménagers

Partenaire actif des collectivités locales, OTUS développe depuis plusieurs années un savoir-faire et une expertise dans le domaine de la propreté urbaine qui regroupe les activités de collecte et de nettoyage urbain.

La collecte des déchets ménagers en porte à porte ou en apport volontaire :

➤ **Collecte traditionnelle :**

Ce mode de collecte consiste à effectuer le ramassage des déchets en porte à porte selon des circuits élaborés en fonction des particularités géographiques, sociales et économiques de chaque commune.

➤ **Collecte sélective :**

Ce mode de collecte concerne les déchets ménagers spécifiques (verre, emballages, journaux-magazines, déchets verts, papiers, emballages, D.E.E.E...) préalablement séparés par les ménages, en vue de leur valorisation (recyclage, compostage,...) ou d'un traitement spécifique adapté (déchets ménagers spéciaux).

➤ **La collecte des déchets industriels banals**

Dans le cadre de la mise en place de la redevance spéciale, notre société organise des collectes dédiées aux commerçants et industriels pour l'élimination de leurs déchets assimilables aux déchets ménagers et peut aider les collectivités à recouvrer les frais du service.

Les services spécifiques :

➤ **Collecte des déchets dangereux des ménages :**

Le service Planète® assure la collecte des déchets ménagers spéciaux (pendant les marchés par exemple). Ce service est la réponse appropriée aux collectivités locales qui souhaitent proposer une solution à leurs administrés pour collecter en toute sécurité et éliminer conformément à la réglementation les déchets toxiques en petites quantités.



➤ **La location, la maintenance et le lavage des parcs de conteneurs :**

OTUS propose, une gestion globale des parcs de récipients de collecte. Ce service fournit aux collectivités des réceptacles en réalisant des études de conteneurisation et en assurant la distribution des bacs, leur maintenance, leur manutention (entrées et sorties de conteneurs dans les collectifs) et leur lavage.



➤ **Services divers :**

La collecte des déchets des corbeilles à papiers effectuée à l'aide de mini-bennes, la collecte des déchets de marchés, sont autant de services que propose OTUS aux collectivités.



2- Le nettoyage urbain

➤ Le balayage

Effectué en recherche (ramassage des papiers), en systématique (fréquence imposée) ou en maintien (intervention lorsque le niveau de saleté le demande), le balayage peut-être :

- **manuel** : un agent de propreté effectue la prestation au moyen d'un balai ou d'un souffleur thermique et d'un chariot de nettoyage.
- **mécanique** : une balayeuse de capacité adaptée au besoin, réalise l'opération sur les trottoirs, caniveaux et chaussées, éventuellement accompagnée d'un agent de propreté.



➤ Le lavage

Pour compléter les prestations de nettoyage, un lavage est réalisé sur les trottoirs, places et chaussées. Le matériel utilisé dispose d'une capacité de 2 000 L à 8 000 L, et éventuellement d'une puissance de lavage utilisée par un agent de propreté.



➤ Le décapage

Le décapage est une prestation complémentaire qui consiste en un lavage haute pression avec eau chaude au moyen d'un engin spécifique ; Celui-ci nettoie en profondeur les sols gras et incrustés de saleté (places et voies piétonnes, parkings, marchés,...).



➤ L'enlèvement des graffiti

Source agressive de pollution visuelle de l'environnement des villes, l'affichage et le graffitiage des murs doivent être traités méthodiquement et avec le plus grand soin. Nos véhicules d'intervention sont équipés de groupes haute pression et d'hydrogommeurs pour nettoyer et préserver les surfaces concernées.



Synthèse des actions envisagées sur la période 2012-2013-2014

La synthèse des actions à présenter avec le bilan est une opportunité pour mettre en valeur les actions réalisées par OTUS pour réduire ses émissions de GES. Il s'agit d'actions planifiées ou en cours de mise en place, pour la période concernée : 2012-14.

La réglementation n'impose «pas de principes méthodologiques obligatoires pour l'élaboration de la synthèse des actions, mentionnée à l'article L.229-25 du Code de l'environnement». Les actions qu'OTUS envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan ont été présentées sous forme de tableau dans ce document.

Pour la majorité des actions dans le tableau ci-dessous, des estimations chiffrées de l'impact en émission de GES des actions individuelles pour la période 2012-2014 ont été faites, en utilisant les données techniques, technologique et managériales disponibles aujourd'hui.

Les actions, par catégorie d'émissions, sont ci-dessous.

Actions qu'OTUS envisage de mettre en œuvre durant 2012-2014	Description/Détails techniques	Moment/Période de réalisation de l'action	Impact chiffré estimé de l'action de réduction pour la période	
			En données brutes (kWh, L...)	En GES (CO2e)
Application de l'Eco-conduite pour réduire la consommation de carburant.	<p>Otus Sarcelles :</p> <p>Mise en place du système CMS, logiciel d'éco-conduite installé sur une partie de la flotte, accompagné par une formation du chauffeur et du management, et faisant l'objet d'un suivi par l'exploitation et le service technique de la région. Ce système a été testé et déployé par Veolia Propreté à l'étranger, et produit une économie de 4% sur la consommation de gasoil des bennes.</p> <p>Pour commencer 5 bennes sont équipées.</p>	A partir d'avril 2012	Consommation de carburant réduite : 8 250 litres	Soit 22 tCO2e
Utilisation de véhicules hybrides	<p>Otus Villejust :</p> <p>25 bennes hybrides électriques équipées (compaction, lève-containers) en fonctionnement. La consommation de carburant d'une benne hybride est 15% inférieure à celle d'une benne au diesel. Ces bennes hybrides consomment 24.7 MWh par an.</p>	A partir de début 2012	<p>Consommation de carburant réduite : 168 750 litres</p> <p>Consommation d'électricité en plus : 24.7 MWh</p>	Soit 453 tCO2e
Utilisation de véhicules tout électrique.	<p>Otus Gennevilliers :</p> <p>1 balayeuse électrique depuis Juin 2012 qui remplace une balayeuse diesel.</p>	A partir de juin 2012	<p>Consommation de carburant réduite : 50 375 litres</p> <p>Consommation d'électricité en plus : 50.4 MWh</p>	Soit 132 tCO2e

Pour certaines actions, l'impact attendu en terme de réductions d'émissions de GES pour la période est significatif, mais difficile à quantifier, du fait du manque d'informations et de retours d'expérience. Dans ces cas, l'impact n'a pas pu être calculé avec suffisamment de précision, et n'a pas été incorporé dans le volume global des réductions d'émissions de GES attendus. De ce fait, le volume indiqué ci-dessous sous-estime l'impact des actions de réduction réalisées par OTUS sur la période concernée.

Volume global estimé des réductions d'émissions de GES attendu : **607 t CO₂e**

Commentaires :

- Le reporting / la mesure des émissions de GES au sein de Veolia Propreté est fait pour l'ensemble de l'entreprise, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- De même, des actions de réduction d'émissions de GES sont réalisées et prévues sur l'ensemble du périmètre de Veolia Propreté, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- Le suivi des actions citées dans ce document sera fait en interne durant la période 2012-2014.